

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 07 octobre 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Étaient absents et représentés :

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU ;

M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND ;

Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à M. Sébastien KOSLOFF ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 11 Nbre de votants : 14

Secrétaires de séance : Mme Sandra LEMARCHAND et Mme GASNIER-MENANTEAU.

N° 20251014 - 01 – ACQUISITION D'UN DÉSHERBEUR THERMIQUE À AIR PULSÉ

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que depuis l'arrêt du contrat de la BACER pour le désherbage à eau chaude (O phyto) pour le cimetière et la voirie communale, la collectivité essaie de trouver des alternatives pour l'entretien de la commune.

Monsieur le Maire propose d'acquérir un désherbeur thermique à air pulsé sur chariot.

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises qui ont été consultées :

Entreprise	Montant T.T.C
LEDENTU	2 490,00 €
JAMOTTE MOTOCULTURE	3 050,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 13 voix « *pour* », 1 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :

→ **ACCEPTE** le devis de l'entreprise LEDENTU d'un montant de **2 490,00 € T.T.C.**

→ **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Ainsi délibéré en séance le jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 23 octobre 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,

Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER MENANTEAU.